

# La Lettre

n°66

du président du Conseil départemental de Lot-et-Garonne

## ÉDITO

Pierre Camani



© Thierry-Daniel Vidal

## Pour un plan Marshall en faveur de la ruralité

L'année qui s'achève aura notamment été marquée par l'aggravation des difficultés des Départements ruraux. Le vote du budget de notre Département, sous la contrainte de la Chambre régionale des comptes, aura mis en lumière la justesse de notre combat pour la ruralité.

Celui-ci est encore loin d'être gagné. Après la séquence électorale du printemps, j'ai continué sans relâche à défendre les spécificités des territoires ruraux auprès du nouveau Président de la République et de son Gouvernement. J'ai insisté sur la dégradation des équilibres budgétaires d'un grand nombre de Départements à l'exemple du nôtre, faute de mesures nationales de péréquation entre Départements riches et pauvres.

A l'occasion du congrès annuel des Départements de France en octobre, des ébauches de réponses ont été données par le Premier ministre. Cependant, aucune ne s'est révélée en mesure de traiter l'urgence des situations préoccupantes que nous rencontrons dans l'espace rural. Pourtant, la réalité ne laisse plus de place aux tergiversations. L'augmentation des dépenses sociales, non compensées à juste hauteur par l'Etat, cumulée à la baisse des dotations, ne permet plus aux Départements d'exercer correctement leurs missions obligatoires et d'investir

pour préparer l'avenir. Ne nous y trompons pas, c'est toute la ruralité qui subira le contrecoup du resserrement contraint de l'action départementale.

Pour éviter cette perspective, l'Assemblée départementale unanime a demandé, le 17 novembre, la mise en place d'un véritable plan Marshall pour les territoires ruraux, doté de moyens exceptionnels. C'est le seul chemin à emprunter pour lutter contre la fracture territoriale et faire reculer le sentiment de relégation ressenti et vécu par les habitants de la ruralité.

Telle est aussi la raison d'être des Départements qui gardent la volonté d'exercer pleinement leurs responsabilités tant en matière de solidarités humaines et de préservation de la cohésion sociale que sur le plan de l'aménagement des infrastructures routières et numériques avec le déploiement du très haut débit et celui du renforcement des services publics de proximité.

La ruralité n'est pas un handicap, mais bien une chance pour le développement de notre pays. Je forme le vœu que notre conviction soit partagée par les plus hautes autorités de l'Etat.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, de très bonnes fêtes de fin d'année.

## 2-3

### LES TERRITOIRES MOBILISÉS POUR SAUVER LA RURALITÉ

- Les réunions d'arrondissement avec les élus du département
- Une motion de solidarité pour la survie de la ruralité
- Assemblée générale de l'Amicale des Maires
- Fonds d'urgence
- Conférence nationale des Territoires

### EN BREF

- Le Lot-et-Garonne représenté à l'AVICCA
- 1<sup>re</sup> édition de la Semaine du Miel et des Saveurs
- Une Echarpe d'Or pour le dispositif « CAR 47 »
- Restos du Cœur : on compte sur vous !

## 4

### BRÈVES

- Pour une route partagée entre tous les usagers
- L'adressage normalisé

**Directeur de la publication :** Matthieu Stievet

**Graphisme :** D'clics

**Impression :** IGS - Agen

**Photos :** Xavier Chambelland (CD47)

ISSN : 1961-0025

# Les territoires mobilisés pour sauver

## RETOUR SUR

## 4 réunions d'arrondissement avec les élus du département

Depuis 2008, le Président Camani a pris l'habitude de venir régulièrement à la rencontre des élus locaux du département. Plus de la moitié des communes étaient représentées à ces réunions qui se sont tenues cette année au mois de novembre.

L'occasion de dresser un état des lieux précis du contexte tendu pour l'ensemble des collectivités locales et tout particulièrement pour les Départements ruraux qui, en plus des baisses de dotations qu'ils arrivent à absorber grâce à une réduction drastique de leurs dépenses de fonctionnement et ce depuis plusieurs années, subissent la non-compensation désormais insupportable des allocations de solidarité nationale qu'ils assument pour le compte de l'Etat.

Ce diagnostic partagé a donné lieu à des

échanges sur la question fondamentale des relations entre l'Etat et les collectivités, et des mécanismes de solidarité à réinventer entre les collectivités elles-mêmes pour faire face à cette nouvelle donne.

Ces rencontres ont permis de poser les bases d'un nouveau partenariat entre le Département et le bloc communal sous l'angle de la territorialisation, dont les modalités seront définies de manière concertée durant l'année 2018.



## ZOOM SUR

## Une motion de solidarité pour la survie de la ruralité

Réunis en Commission permanente vendredi 17 novembre, les conseillers départementaux ont adopté à l'unanimité une motion visant à mobiliser les maires et les présidents d'intercommunalité et à les associer au combat mené par plus de vingt Départements en difficulté. Il s'agit de défendre les Départements ruraux en général, et plus particulièrement le Département de Lot-et-Garonne, mais également les collectivités dans leur ensemble, qui évoluent dans un contexte institutionnel et financier particulièrement contraignant. Les maires et présidents d'intercommunalité de Lot-et-Garonne ont été invités à soumettre cette motion au vote de leurs conseils municipaux et communautaires.

Reprenant les différentes mesures qui asphyxient les Départements depuis plus de 10 ans, cette motion démontre que,

sans réaction de l'Etat à très court terme pour redonner une marge de manœuvre aux Départements, l'effet domino sera dramatique pour le territoire. En effet, sans compensation juste de l'Etat, l'investissement départemental sera considérablement réduit et, par voie de conséquence, les projets communaux étouffés.

Soutenue par les présidents de l'Amicale des maires, Jean Dionis du Séjour, et de l'Association des maires ruraux, Guy Clua, la démarche n'en est que plus forte et témoigne ainsi d'une solidarité entière, au-delà des sensibilités politiques.



Retrouvez ici la motion du Département et le modèle de motion adapté aux conseils municipaux :  
[www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)  
 Rubrique "Budget" - "Notre combat"

### Assemblée générale de l'Amicale des Maires de Lot-et-Garonne

Samedi 9 décembre à Boé

Les élus lot-et-garonnais se sont déplacés en nombre pour écouter l'expert en finances locales Michel Klopfer. Ce dernier a exposé durant plus d'une heure les incidences du projet de loi de finances 2018 pour les collectivités. De la présentation sont ressortis les risques et conséquences néfastes des efforts supplémentaires demandés aux communes et aux Départements pour apporter une nouvelle contribution au redressement des comptes de la Nation, ainsi que les mécanismes de contrôle établis par l'Etat.



# la ruralité !

## Fonds d'urgence pour les Départements les plus en difficulté : pas une solution sur le long terme

Sur l'enveloppe de 100 millions d'euros inscrite au budget 2018 de l'État pour 19 « Départements sous tensions Financières », le Département de Lot-et-Garonne devrait se voir attribuer 3 millions d'euros, après adoption par le Parlement. Pierre Camani a fait part de sa satisfaction de voir cette enveloppe quasiment tripler par rapport à l'enveloppe allouée en 2016. Pour autant, celle-ci est très loin de combler les quelque 42 millions d'euros que l'Etat devrait rembourser au Département pour couvrir la totalité du reste à charge au titre des Allocations de solidarité nationale - APA, PCH et RSA - sur la seule année 2017 !

Les critères de répartition retenus placent le Lot-et-Garonne en troisième position des Départements - après l'Aisne et les Ardennes - pour lesquels le montant en euros/habitant est le plus élevé, ce qui confirme bien une fois de plus les difficultés structurelles des territoires ruraux.

Ce type de mesure exceptionnelle ne saurait pour autant faire oublier les vraies difficultés des Départements et la nécessité que l'État apporte enfin, après des années d'attente, des solutions pérennes (il s'agit du 5<sup>e</sup> fonds « exceptionnel » à destination des Départements depuis 2012 !). Le groupe de travail que le président Camani anime à l'ADF a avancé sur des propositions de péréquation à la fois horizontale - solidarité entre Départements riches et pauvres - et verticale - soutien de l'État -, intégrant des critères de richesse territoriale, d'effort fiscal et de recettes plus ou moins dynamiques... C'est par la mise en place de ce type de critères, et par une juste compensation des allocations de solidarité assumées pour le compte de l'Etat, que nous parviendrons à résorber durablement la fracture territoriale qui frappe les Départements ruraux dans notre pays.

### DERNIÈRE MINUTE

## Conférence nationale des Territoires : Pierre Camani était à Cahors

Pierre Camani figurait parmi les quelques présidents de Départements invités par le Premier Ministre. Il s'est donc rendu, en voisin du département du Lot, à la 2<sup>e</sup> Conférence nationale des Territoires qui s'est tenue à Cahors le 14 décembre. L'organisation de cette rencontre sur le terrain, loin des salons parisiens, est certes une bonne chose mais la forme ne doit pas masquer le fond.

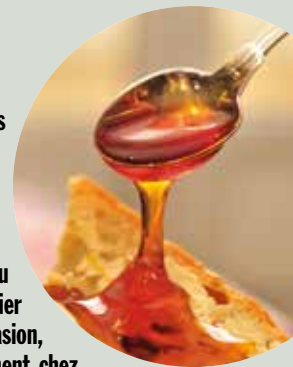
Le Premier Ministre a brièvement évoqué, dans son intervention de clôture, l'aggravation des fractures territoriales et la nécessité de régler la question des Allocations individuelles de solidarité - APA, PCH et RSA - prises en charge par les Départements pour le compte de l'Etat. Sur place, le président Camani, au nom du Département de Lot-et-Garonne et des Départements ruraux en difficulté qu'il fédère au sein de son groupe de travail à l'Association des Départements de France, a de nouveau insisté sur ce point auprès des membres du Gouvernement présents. Il en a profité pour rappeler que la bouffée d'oxygène ponctuelle du fonds d'urgence ne saurait résoudre durablement le problème du financement des Allocations individuelles de solidarité. L'essentiel reste donc à régler car débattre des politiques publiques à conduire dans les territoires restera inopérant si les collectivités - et les Départements en particulier - continuent à être asphyxiés financièrement par l'Etat.

## Le Lot-et-Garonne représenté à l'AVICCA

Pierre Camani été réélu au bureau de l'Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel (AVICCA) au poste de secrétaire général. Cette réélection marque la reconnaissance du travail accompli dans le domaine du numérique, que ce soit au niveau local et sur le plan national. Elle représente ainsi une réelle opportunité pour le Lot-et-Garonne qui continuera à disposer d'un relais efficace pour défendre et porter les intérêts du développement numérique de notre territoire.

## 1<sup>re</sup> édition de la Semaine du Miel et des Saveurs

Première du genre, la Semaine du Miel et des Saveurs se tiendra du 15 au 20 janvier 2018 afin de mettre à l'honneur ce beau et bon produit. Menée en partenariat avec l'Abeille gasconne, association de producteurs locaux, cette opération se clôturera par un marché au Miel, gratuit et ouvert à tous, samedi 20 janvier à l'Hôtel du Département à Agen. Pour l'occasion, ce noble produit s'invitera à table, notamment chez les grands chefs mais également dans les restaurants des collèges, sous le label « Du 47 dans nos assiettes ».



## Une Echarpe d'Or pour le dispositif « CAR 47 »

Le Conseil départemental s'est vu remettre au Sénat le 1<sup>er</sup> prix des Echarpes d'Or au titre de ses actions en faveur de la prévention routière et plus particulièrement pour son accompagnement du dispositif « CAR 47 ». Porté par l'association Agir Abcd, ce dispositif met en relation des conducteurs non professionnels (dont les aptitudes sont vérifiées et qui cherchent un complément d'activité rémunéré) et des seniors qui ne sont plus en capacité de conduire mais qui veulent conserver leur véhicule et leur mobilité. Conjuguant autonomie, lien social et sécurité routière, ce dispositif original est décliné dans d'autres départements. + d'infos sur [www.agirabcd.org](http://www.agirabcd.org)



## On compte sur vous !

Afin de répondre à une demande malheureusement toujours plus forte, les Restos du Cœur lancent une nouvelle campagne nationale de promotion du bénévolat. Cette initiative est relayée en Lot-et-Garonne, notamment grâce au soutien du Conseil départemental qui met à disposition son réseau d'affichage durant les fêtes de fin d'années. Encore bravo à celles et ceux qui donnent de leur temps et de leur énergie pour cette noble cause !

## BRÈVES

## Pour une route partagée entre tous les usagers

Qu'elles soient communales, départementales ou nationales, les routes sont partagées par plusieurs sortes d'usagers : les véhicules légers, les poids lourds, les engins agricoles, les deux roues (motorisés ou non) ou encore les piétons. L'enjeu est par conséquent de veiller à la sécurité de chacun, tout en fluidifiant les trafics et en préservant le confort des riverains. En agglomération, les aménagements réalisés ne dérogent pas à cette règle.

C'est dans ce contexte qu'a été créée la Charte des aménagements en agglomération pour une route partagée par tous les usagers. Cette charte réunit l'Etat, le Département, les collectivités compétentes en matière de voirie et les représentants des différents types d'usagers. Elle a été signée par tous les partenaires début décembre à Bon-Encontre, où les aménagements réalisés dans le bourg de la commune répondent aux enjeux de sécurité et d'amélioration du cadre de vie. A noter qu'en moyenne, le Département consacre 1,2 M€ par an aux traverses d'agglomération, ce qui permet à une dizaine d'opérations de voir le jour chaque année.



Retrouvez la chartre sur [www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr), rubrique Réseaux et Transports

## L'adressage normalisé, un enjeu pour le déploiement de la fibre optique et au-delà !

Pour déployer la fibre optique jusqu'à chaque habitation, il est évidemment impératif de connaître précisément chaque adresse. La commercialisation des offres d'accès à Internet via la fibre optique est d'ailleurs conditionnée à l'attribution à chaque local d'un code unique dit « hexaclé ». Or, dans un département rural comme le Lot-et-Garonne, 70 % des locaux situés dans la zone d'initiative publique sur laquelle intervient le syndicat Lot-et-Garonne Numérique ne sont pas correctement adressés. Pour le déploiement programmé en 2018, 61 communes sont déjà concernées.

Au plan départemental, une réflexion a donc été engagée sur un dispositif d'accompagnement des communes, tant au plan organisationnel et méthodologique que financier. Il s'agit de réussir à construire un « plan d'adressage » pour les 5 années à venir, à mettre en œuvre au rythme du déploiement du réseau de fibre optique. Le Département travaille actuellement à mobiliser tous les acteurs susceptibles de jouer un rôle dans ce dispositif. Au-delà de la nécessité liée au déploiement de la fibre optique, cet adressage normalisé aura une incidence très positive sur le quotidien des Lot-et-Garonnais en matière d'intervention des services de secours, de commerce (livraison à domicile), de réseaux publics (eau, électricité, gaz), de transports, de santé (soins, aide à domicile)...

### GRUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Le lancement de la Conférence nationale des territoires a suscité de l'espoir parmi les élus locaux, ouverts à travailler à l'élaboration d'un nouveau pacte entre les collectivités et l'Etat, fondé sur un respect mutuel et des engagements réciproques.

Malheureusement, l'absence de concertation préalable aux décisions gouvernementales qui ont suivi ainsi que les projets de lois de finance 2018 et de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022, ont rapidement levé le voile sur l'objectif essentiellement comptable du gouvernement.

La fracture territoriale à laquelle notre département et plus généralement la ruralité doivent faire face ne saurait se résoudre par une nouvelle baisse de dotations et un contrôle accru de leurs dépenses par l'Etat. Les départements ruraux, qui souffrent avant tout du désengagement de l'Etat en matière de financement des allocations individuelles de solidarités, attendent du gouvernement qu'il apporte enfin des solutions pérennes à leurs difficultés.

En Lot-et-Garonne, suivie par l'opposition dans le vote d'une motion commune avec l'amicale des maires et l'association des maires ruraux, notre majorité entend bien participer pleinement à l'amplification de la mobilisation que notre Département et Pierre Camani portent à la tête des territoires ruraux.

Majorité départementale  
Hôtel du Département, 47922 Agen cedex 9  
05 53 69 42 72  
[majorite.departementale@lotetgaronne.fr](mailto:majorite.departementale@lotetgaronne.fr)

### GRUPE L'AVENIR ENSEMBLE

Faudra-t-il encore augmenter la fiscalité départementale en 2018 ? C'est la question que l'on peut poser au regard de la situation financière du Département. Car malgré une hausse de 20 % de la taxe foncière, la progression persistante des dépenses sociales rendra le budget 2018 tout aussi difficile à boucler.

Nous l'avons dit très clairement au Président : nous n'accepterons pas une nouvelle hausse de la fiscalité. Parce qu'avant de demander des efforts aux Lot-et-Garonnais, il faut être certain que leur argent est bien employé. C'est pourquoi nous avons fait des propositions, pour mieux mesurer l'efficacité de nos politiques, pour mieux maîtriser notre masse salariale, pour améliorer la gestion du Département et éviter d'augmenter une nouvelle fois les taxes.

[lavenirensemble.net](http://lavenirensemble.net) - 05 53 98 52 00

### GRUPE LA DYNAMIQUE CITOYENNE

Nous profitons de cette chronique pour vous souhaiter, à toutes et à tous, de très bonnes fêtes de fin d'année. Au pied du sapin, on ne peut vous formuler que des vœux de santé, de bonheur et d'espoir. L'espoir de lendemains qui chantent, d'une année 2018 plus sereine, plus équitable, plus belle encore. Et pour notre si beau Département, juste les moyens de ses ambitions et ses compétences. Pas plus ! Et ce serait déjà beaucoup...

Nathalie Bricard et Christian Delbrel (LDC) / 06 45 74 46 14